



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COVID-19 | Nouvelles exigences

Réorganisation des services et télétravail

Thetford Mines, le 24 mars 2020. Afin de répondre aux nouvelles exigences du premier ministre, monsieur François Legault, concernant la COVID-19, le conseil municipal de la Ville de Thetford Mines s'est réuni en séance extraordinaire le 23 mars dernier afin de mettre en place un plan d'action permettant de maintenir le plus efficacement possible les services essentiels à la population.

RÉORGANISATION DU TRAVAIL

Il a été convenu qu'à compter du 24 mars 2020 à minuit, une grande partie des travailleurs n'effectueront plus leur travail à partir de leur poste habituel, considérant la fermeture de tous les bâtiments municipaux. De leur côté, les directeurs des services ainsi que le personnel occupant des fonctions dites essentielles effectueront du télétravail.

Ainsi, afin de répondre aux demandes urgentes des citoyens, la ligne téléphonique 418 335-2981 demeure accessible du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. Le soir et les fins de semaine, les gens sont invités à s'adresser à la répartition des services d'urgence au 418 338-0111.

À noter que la notion de fonction essentielle fait référence aux emplois permettant d'assurer la continuité de certains services qui ne peuvent être interrompus, comme par exemple les policiers et pompiers, les employés de l'usine d'eau potable, les déneigeurs, certains employés des travaux publics, etc.

Tous les employés permanents réguliers ont été temporairement retournés à la maison et doivent demeurer disponibles pour le travail, au besoin. Cette mesure s'applique jusqu'au 13 avril uniquement et sera réévaluée par le conseil municipal en fonction de l'évolution de la situation.

« La situation est sérieuse et nous tenons à prendre les moyens nécessaires afin de protéger nos employés et notre population de la meilleure façon qui soit. Le conseil municipal a été unanime quant aux orientations qui ont été prises et poursuivra minimalement ses rencontres hebdomadaires de façon à suivre le dossier et à rester à l'affût des changements » mentionne le maire, Marc-Alexandre Brousseau.

« Les mesures que nous avons adoptées aujourd'hui demeureront valides jusqu'au 13 avril. Nous croyons qu'en favorisant le télétravail, nous pourrions assurer la continuité des services essentiels. L'objectif ultime demeure le même, réduire au maximum les risques de propagation et faire en sorte que la situation se rétablisse le plus rapidement possible » poursuit la directrice générale, Marie-Eve Mercier.

POUR TOUT SAVOIR

Pour suivre l'évolution de la situation ou pour obtenir de plus amples informations sur les services municipaux, les gens sont invités à visiter le villethetford.ca/coronavirus. Pour toutes demandes urgentes, il est possible d'appeler au 418 335-2981 (semaine) ou au 418 338-0111 (soirs et fins de semaine).

-30-

SOURCE :

Caroline Poulin

Responsable des communications | Ville de Thetford Mines

418 335-2981, poste 215 | c.poulin@villethetford.ca